

Les besoins à prendre en compte dans les diocèses pour l'accompagnement du ministère des prêtres

Ce texte est une feuille de route à l'usage des diocèses¹. Elaborée en collaboration avec les conseils presbytéraux et leurs évêques, sa mise en œuvre repose sur l'implication de tous. Elle ne peut en aucun cas remplacer l'indispensable vigilance fraternelle que tout prêtre et évêque doivent exercer au cas par cas pour chaque confrère en souffrance. Si les besoins en matière d'accompagnement des prêtres dans leur ministère semblent pouvoir être généralisés, la mise en œuvre concrète des moyens pour y répondre dépend grandement des situations et des possibilités propres de chaque diocèse. Nous voulons donc ici affirmer quelques besoins fondamentaux d'accompagnement pour les prêtres ainsi que différentes pistes à mettre en œuvre pour cela.

Vie fraternelle

Enjeu : La vie fraternelle manifeste de manière toute particulière la relation qui unit les prêtres dans un même corps presbytéral. Elle est également indispensable pour vivre le célibat ecclésiastique comme une solitude propice à la rencontre de son Seigneur et une liberté intérieure, et non comme un isolement mortifère.

- Offrir à ceux qui le désirent la possibilité de vivre avec d'autres, en préservant la nécessaire dimension privée.
- Organiser régulièrement des rencontres fraternelles à différentes échelles (secteur, diocèse, région, langue, origine... mais aussi par et entre générations).
- Proposer des lieux de repas « ouverts » pour les prêtres.
- Encourager et accompagner ceux qui le souhaitent dans la mise en place d'équipes de vie ou la participation à des associations sacerdotales.

Vie spirituelle

Enjeu : Aider les prêtres à approfondir et à s'appuyer toujours davantage sur ce qui est au cœur de leur ministère : leur relation au Christ.

- Encourager et accompagner les prêtres dans le fait d'avoir un accompagnateur spirituel,
- Proposer une retraite annuelle pour chaque diocèse et aider les prêtres à y participer volontiers. Relayer d'autres retraites de prêtres pour permettre une souplesse dans les dates et les remplacements (création d'une liste nationale).
- Favoriser et encourager la lecture régulière et la Parole de Dieu et d'ouvrages d'auteurs spirituels.
- Permettre la pratique d'une année de ressourcement spirituel ou des temps d'approfondissements théologique et scripturaire au cours de la vie du prêtre.
- Sensibiliser les prêtres à l'équilibre de vie comme élément essentiel de la vie spirituelle.

¹ Cette feuille de route a une dimension très pratique. Sa mise en œuvre s'appuiera sur les grands documents du Magistère de l'Eglise concernant le ministère et la vie des prêtres, comme *Presbyterorum Ordinis* (Vatican II)

Nomination

Enjeu : Que chaque prêtre qui reçoit une nomination comprenne, après un dialogue préalable avec son évêque (ou vicaire général), qu'elle est à la fois guidée par les besoins de la mission et par la prise en compte de sa personne et de son histoire.

- Prendre en compte les talents (d'où la nécessité de mettre en place des moyens pour mieux les préciser) et l'histoire personnelle de chacun.
- Respecter des durées de mandats adaptées pour mieux se projeter : annoncer une durée dès la nomination et éventuellement au renouvellement, trouver une durée épanouissante (ne pas changer les prêtres trop souvent).
- Rédiger des lettres de nomination ni trop floue ni trop détaillée, en dialogue avec le prêtre et en lien avec les personnes concernées : un prêtre doit savoir ce qu'on attend de lui dans sa nouvelle mission sans non plus être enfermé dans une feuille de route qui nierait toute réflexion pastorale.

Relecture/Évaluation

Enjeu : Permettre de vérifier régulièrement le bien-vécu de la mission, se sentir valorisé mais aussi accepter un regard extérieur sur son action pastorale.

- Rendre systématique des entretiens annuels avec l'évêque (ou le vicaire général, les vicaires épiscopaux), en établissant clairement les modalités, afin de ne pas se limiter « à la porte toujours ouverte », et en veillant à garder un compte-rendu des rencontres.
- Mettre en place des grilles de relectures pour ces entretiens, qui aideront à discerner les qualités, les talents, les charismes du prêtre, et ses réussites, afin de l'encourager et de mieux réfléchir aux nominations futures.
- Proposer des sessions de relecture et de formation lors d'un changement de ministère.
- Encourager la relecture du ministère au sein de groupes de prêtres et de laïcs.

Formation Continue

Enjeu : Le renouvellement dans la durée passe aussi par une formation continue.

- Proposer des formations pour les jeunes prêtres. Différentes questions ne peuvent pas être abordées au Séminaire de la même façon que lorsque l'on vit pleinement le ministère.
- Proposer régulièrement des formations bibliques mais aussi d'approfondissements théologique, pastoral et sacramentel ainsi que sur la gestion humaine de réunions et le management des personnes.
- Proposer des formations spécifiques sur le sacrement de la confession et sur l'accompagnement spirituel.

Services/Soutiens proposés

Enjeu : Apporter à chaque prêtre des moyens concrets pour favoriser la fécondité de son ministère et l'aider dans les différentes fragilités qui pourraient se manifester mais également lors des changements forts de mission.

- Permettre d'avoir un référent prêtre en proximité (doyen, vicaire épiscopal, autres...).
- Mettre à disposition des accompagnateurs formés pour les situations de fragilités (RH, assistante sociale, psychologue, ...) en veillant à bien intégrer la spécificité du ministère presbytéral (attention au modèle calqué de l'entreprise de certaines propositions).
- Offrir des lieux d'écoute et de parole (prêtres et laïcs).
- Proposer des accompagnements personnalisés lors de nouvelles étapes ou de difficultés : accompagnement des jeunes prêtres, des nouveaux curés ; accompagnement lors de difficultés temporaires.
- Créer un accompagnement spécifique des prêtres qui arrivent à 75 ans et vivent un tournant dans leur vie personnelle et pastorale.
- Veiller aux conditions matérielles et économiques des prêtres.
- Disposer d'instances de médiation pour régler les conflits (le Conseil diocésain de médiation est à ce titre une instance à redécouvrir et à faire vivre).
- Mieux faire connaître les parcours Vitalité, Chemins d'humanité, etc.

Accueil de prêtres d'autres diocèses

Enjeu : Permettre une meilleure collaboration et une meilleure vie fraternelle entre prêtres de cultures et d'histoires différentes (Fidei Donum, prêtres étudiants, associations cléricales, ...).

- Mener une réflexion spécifique sur l'accueil des prêtres *Fidei Donum* et leur accompagnement. Veiller aussi à leur « atterrissage » et à leur « inculturation » (Découverte de l'histoire de l'Eglise en France et sa dimension missionnaire, des grandes figures de sainteté locales, et des enjeux pastoraux actuels dans une société sécularisée...).
- Mener des vrais projets pour faciliter l'intégration dans la vie du presbyterium.
- Proposer des formations spécifiques et un accompagnement (familles d'accueil, référent, etc.).
- Associer le clergé « autochtone » aux réflexions et relectures d'expériences.